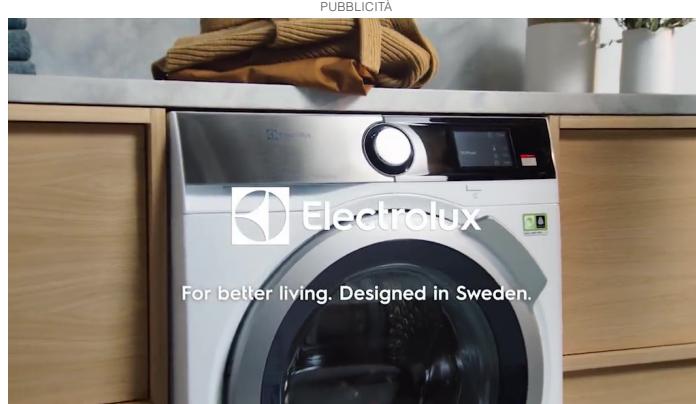


Les élèves du cycle d'orientation seront équipés en ordinateurs



ATS

Le Grand Conseil a accepté ce mardi une motion demandant d'équiper tous les élèves du cycle d'orientation d'un ordinateur ou d'une tablette. Les députés n'ont pas suivi l'avis du Conseil d'Etat qui jugeait la proposition prématuree.



La motion, déposée par les députés Urs Perler (chrétien-social) et Daniel Bürdel (PDC), a été acceptée par 54 voix contre 20 et 13 abstentions. Même si l'idée en a séduit au-delà, c'est surtout la minorité alémanique qui l'a défendue parce que le modèle pédagogique Lehrplan 21, en vigueur outre-Sarine, intègre davantage l'informatique.

Créez votre compte gratuit et recevez 10 crédits pour lire des contenus réservés aux abonnés. [Je crée un compte](#)

Déjà un compte ? [Je me connecte](#)

Après un débat nourri, le législatif s'est rallié à la motion malgré l'opposition du conseiller d'Etat Jean-Pierre Siggen, en charge de l'instruction publique. Le magistrat démocrate-chrétien a insisté sur la nécessité d'établir auparavant un concept et de tenir compte du décalage entre l'approche pédagogique romande et alémanique.

Le ministre a appelé à un développement cohérent entre tous les niveaux avant de décider d'équiper les élèves aux frais de l'Etat. "L'arrivée de la pandémie de Covid-19 a montré que l'idée avait gagné en pertinence dans le contexte de l'essor de l'enseignement à distance au printemps", a-t-il toutefois reconnu.

Plus de 18 millions

Au final, les députés ont dans leur majorité décidé d'accélérer le pas, sachant que certains cantons alémaniques ont déjà agi dans le même sens, notamment St-Gall. Ils ont suivi les motionnaires qui ont fait le constat de l'impact des changements sociétaux liés à la numérisation dans les écoles ainsi que dans le monde du travail.

Les motionnaires ont estimé qu'une modification de la loi scolaire permettra aux élèves de se préparer au mieux aux exigences du monde professionnel, en acquérant des compétences spécifiques dans le domaine numérique. Les coûts de l'équipement devraient être répartis entre le canton et les communes.

Selon les motionnaires, les charges devraient se monter à quelque 16 millions de francs pour le canton et à près de 2,6 millions pour les communes durant les quatre ans de déploiement initial. Par la suite, le renouvellement du parc informatique nécessitera un budget annuel de près de 4,9 millions de francs, à charge du canton.

“La Liberté”, 15 settembre 2020

<https://www.laliberte.ch/info-regionale/les-eleves-du-cycle-d-orientation-seront-equipes-en-ordinateurs-576969>

Créez votre compte gratuit et recevez 10 crédits pour lire des contenus réservés aux abonnés. [Je crée un compte](#)

Déjà un compte ? [Je me connecte](#)